

**PROCÈS VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GALLICHAN, TENUE LE 10 JANVIER 2023 À 19 H 00, AU BUREAU MUNICIPAL**

Sont présents les conseillers suivants :

Mme Francine Lehouiller  
Mme Sonia Rivard  
Mme Nancy Shink

Mme Valérie Bruneau  
Mme Lise Morin Larouche

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Lucie Gravel, directrice générale par intérim et Mme Maude Touzin qui est nommée secrétaire d'assemblée.

**1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1-Présences
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Lecture et adoption du procès-verbal 20 décembre 2022
- 4-Affaires en découlant
- 5-Parole aux citoyens
- 6-Correspondances
- 7-Dépenses
- 8-Embauche dg par intérim
- 9-Signataires de chèques
- 10-Autorisation Revenue Canada
- 11-Autorisation Revenue Québec
- 12-Autorisation Caisse Desjardins Accès D
- 13-Autres sujets
- 14-Rapport des comités
- 15-Prochaine séance du conseil
- 16-Période de questions
- 17-Levée de la séances fermeture ou ajournement

**R23-01-001**

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une **proposition** de Madame Nancy Shink, **appuyée** par Madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillères.

**Adoptée.**

**3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022**

Point reporté à la prochaine séance.

**4- AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Résumé des démarches en cours concernant la TECQ 2019-2023.

Il y aura présentation du budget 2023 lorsqu'une réponse sera reçue du MAMH concernant la TECQ.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun commentaire

6- **CORRESPONDANCE**

La correspondance est transmise en temps réel aux membres du conseil par Mme Maude Touzin.

7- **DÉPENSES**

Présentation du rapport des dépenses de décembre 2022 ainsi que de certaines dépenses de novembre 2022 restées impayées.

Les services internet de Cablevision au Café des Rumeurs devront être annulés dès que possible puisque l'entrepreneur a quitté.

La facture de Médiale services-conseils pour les six prochains mois (soit de janvier 2023 à juin 2023) sera à transférer dans les comptes à payer de janvier 2023.

**Il est proposé** par Madame Sonia Rivard **appuyée** par Madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillères;

**R23-01-002**

**QUE**, le rapport des dépenses joint au présent procès-verbal et le paiement de celles-ci sont autorisées et que la directrice générale par intérim indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

**Adoptée.**

8- **EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DG PAR INTÉRIM**

**Il est proposé** par Madame Francine Lehouiller **appuyée** par Madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillères;

**R23-01-003**

**QUE**, le conseil municipal accepte et autorise l'embauche de Madame Lucie Gravel à titre de directrice général par intérim.

**Adoptée.**

9- **SIGNATAIRES DE CHÈQUES**

**Il est proposé** par Madame Nancy Shink, appuyée par Madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillères ;

**R23-01-004**

**QUE**, Madame Lucie Gravel, directrice générale par intérim soit autorisée à être signataire de chèque pour la municipalité de Gallichan.

**Adoptée.**

## **10- AUTORISATION REVENU CANADA**

**ATTENDU QUE**, Mme Lucie Gravel occupe le poste de directrice générale par intérim pour la municipalité de Gallichan;

**ATTENDU QUE**, Mme Lucie Gravel pourra demander un code d'autorisation pour faire les relevés d'emploi sur le Web;

**Il est proposé** par Madame Sonia Rivard, **appuyée** par Madame Lise Morin Larouche et résolu unanimement par les conseillères ;

**R23-01-005**

**QUE**, Madame Lucie Gravel, directrice générale par intérim soit autorisée à obtenir toutes les informations et accès nécessaires auprès Revenu Québec et Canada, pour la municipalité de Gallichan.

**Adoptée.**

## **11- AUTORISATION REVENU QUÉBEC**

Procuration selon les normes de Revenu Québec pour Mme Lucie Gravel, DGI

**Il est proposé** par Mme Sonia Rivard, **appuyée** par Mme Lise Morin Larouche et résolu unanimement par les conseillères;

**R23-01-006**

**QUE**, la municipalité de Gallichan consent à ce que son représentant Mme Lucie Gravel soit autorisé :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSEQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de Loi sur la taxe d'accise de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne) ;
- à signer comme personne habilitée pour la municipalité de Gallichan.

**Adoptée.**

---

**12- AUTORISATION CAISSE DESJARDINS ACCÈS D**

**Il est proposé** par Madame Sonia Rivard, **appuyée** par Madame Lise Morin Larouche et résolu unanimement par les conseillers(ères) ;

**R23-01-007**

**QUE**, Madame Lucie Gravel, directrice générale par intérim soit autorisée à obtenir les accès nécessaires à la plateforme Accès D de la Caisse Desjardins pour la municipalité de Gallichan.

**Adoptée.**

**13- AUTRES SUJETS**

**Il est proposé** par Madame Nancy Shink **appuyée** par Madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillères ;

**R23-01-008**

**QUE**, le conseil accepte le publipostage pour informer les citoyens qu'une collecte de bouteilles et de cannettes vides est prévue le 21 janvier 2023, avec un mémo les consignes de déneigement à respecter sera imprimé à en l'endos. La cueillette pourra se faire à l'aide du camion municipal au besoin.

**Adoptée.**

**Il est proposé** par Madame Lise Morin Larouche **appuyée** par Madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillères ;

**R23-01-009**

**QUE**, le conseil autorise Monsieur Dwayne Nickelson à entretenir la patinoire municipale de façon bénévole et à facturer à la municipalité de Gallichan l'utilisation de ses équipements personnels pour le faire.

**Adopté.**

**Il est proposé** par Madame Lise Morin Larouche, **appuyée** par Madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers(ères);

**R23-01-010**

**QUE**, la municipalité de Gallichan, suite à une présentation de Monsieur Steve Jolicoeur et Dany Gaudreault de MicroAge, adhère à la migration courriels avec création d'une nouvelle adresse courriel « ...@gallichan.ca », pour les postes suivants :

- Gallichan (adresse publique)
- DG
- Travaux publics

**QUE**, les choix suivants soient faits concernant les options de forfaits Microsoft Office 365 pour les postes informatiques du bureau municipal :

- **Nom de domaine** : Nous avons opté pour notre propre nom au coût de 40.00\$/année, qui inclut la mise en place et la gestion annuelle;
- **dg.gallichan@mrcao.qc.ca** (changer pour directiongenerale@gallichan.ca): Business Basic au coût de 7.70\$/mois + Backup Saas au coût de 4.45\$/mois;
- **gallichan@mrcao.qc.ca** (changer pour info@gallichan.ca) : Business Basic au coût de 7.70\$/mois + Backup Saas au coût de 4.45\$/ mois;
- **adjointe.gallichan@mrcao.ca** (à supprimer)

- **travauxpublics.gallichan@mrcao.ca** (changer pour travauxpublics@gallichan.ca):  
Exchange Online au coût de 5.10\$/mois

**Adoptée.**

#### **14- RAPPORTS DES COMITÉS**

**Club Nautique** : Envoyer nomination de Valérie Bruneau au sein du CA et le paiement.

**Bibliothèque** : Besoin d'un manche à vadrouille pour l'entretien Ménager.

**Salle communautaire** : Il y a un manque de linge et de produits d'entretien (linges à vaisselle, linges de table, savon à vaisselle, etc.). Sonia Rivard est autorisée à procéder à ces achats.

**Protection des biens et personnes** : Monsieur le maire a une rencontre mercredi le 11 janvier 2023 avec Monsieur Patrick Lalonde et Monsieur Luc Gaudreault, responsables de l'étude en cours concernant les services incendies.

#### **15- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La présente séance est ajournée au 24 janvier 2023, 19 h 00, suivi du caucus.

Parmi les sujets reportés :

- Monsieur Gadouri et projet SADC ;
- Résolution SPCA ;
- AFAT ;
- Règlement de traitement des élus 2023

#### **16- PÉRIODE DE QUESTION**

Pas de question.

#### **17- LEVÉE DE LA L'ASSEMBLÉE**

**R23-01-011**

La séance est levée à 20h00 sur une **proposition** de Madame Nancy Shink, **appuyée** par Madame Sonia Rivard et résolu à l'unanimité par les conseillères;

**Adoptée**

Serge Marquis  
Maire

Maude Touzin  
Secrétaire d'assemblée